

Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 4 octobre à 11h00 au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central à Bury.

Présence :

- M. Steve Lussier, délégué Ville de Sherbrooke
- Mme Karine Godbout, déléguée Ville de Sherbrooke
- M. Julien Lachance, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Walter Dougherty, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Yann Vallières, délégué MRC du Haut-Saint-François

Personnes ressources :

- M. Denis Gélinas, directeur des projets majeurs Ville de Sherbrooke
- M. Dominic Provost, directeur MRC et CLD du Haut-Saint-François
- M. Jean-François Sornin, directeur général de Valoris
- Mme Geneviève Morin, secrétaire de Valoris

1) Ouverture de la séance ;

Le président M. Robert Roy déclare la séance ouverte.

2) Adoption de l'avis de convocation ;

L'avis de convocation a été transmis en main propre à chaque délégué.

3) Adoption de l'ordre du jour ;

Résolution 2018-10-04-0653

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que :

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'avis de convocation ;
- 3) Adoption de l'ordre du jour ;
- 4) Procès-verbal ;
 - a) Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 23 août 2018 (document joint) ;
 - b) Suivi du procès-verbal ;
- 5) Période de questions ;
- 6) Finance ;
 - a) SD Entériner l'octroi du contrat de l'appel d'offres 2018-11 - géomembranes (document joint) ;
 - b) SD délégation de pouvoir fermeture cellule 5A et 5B – AO 2018-12 (document joint) ;
 - c) SD délégation de pouvoir douches d'urgence ligne CRD – AO 2018-13 (document joint) ;
 - d) SD tarifs CRD – bardeaux, CRD déclassé (document joint) ;
 - e) SD financement temporaire règlement no 20 (document joint);
- 7) L.E.T. ;
 - a) SD tonnage pour étude (document joint) ;
- 8) Affaires nouvelles ;
 - a) Démission Mme Annie Godbout ;
 - b) Entente OEM ;
- 9) Date de la prochaine réunion ;
 - a) Prochaine réunion : 25 octobre 2018 ;
- 10) Levée de l'assemblée.

Adopté

4) Procès-verbal ;

a) Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 23 août 2018 (document joint);

Résolution 2018-10-04-0654

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 23 août 2018.

Adopté

b) Suivi du procès-verbal ;

Aucun suivi.

5) Période de questions ;

Aucune personne présente.

6) Finance ;

a) SD entériner l'octroi du contrat de l'appel d'offres 2018-11 – géomembranes (document joint) ;

Lors de la réunion de démarrage du projet de recouvrement des cellules 5A et 5B avec la firme WSP, qui a été mandatée pour offrir les services professionnels, les délais de livraison des géomembranes ont été identifiés comme un grand risque pour la réalisation des travaux avant l'hiver. Pour y remédier, il a été décidé de gérer en priorité et séparément de celui des travaux l'achat des géomembranes par invitation.

L'appel d'offres 2018-11 – Fourniture et livraison des géomembranes pour la fermeture des cellules 5A et 5B au lieu d'enfouissement technique de Valoris a été publié le 6 septembre 2018. Cinq éventuels soumissionnaires ont été invités.

L'ouverture des soumissions a eu lieu le 14 septembre 2018, deux soumissions ont été reçues avant l'heure et la date limite. WSP a procédé à l'analyse des soumissions. Le coût estimé avant l'appel d'offres était de 85 000\$.

Résolution 2018-10-04-0655

ATTENDU que conformément à la Loi sur les cités et villes, un appel d'offres sur invitation a été effectué ;

ATTENDU que deux soumissions, conservées aux archives de la Régie, ont été reçues ;

ATTENDU que les soumissions ont été évaluées et analysées par WSP Canada inc. et qu'il y a lieu d'accepter sa recommandation ;

ATTENDU que l'ampleur du prix du contrat au moment de l'adjudication est de l'ordre de 61 520\$, taxes en sus ;

Il est proposé et résolu unanimement d'entériner l'octroi du contrat de fourniture et livraison des géomembranes pour la fermeture des cellules 5A et 5B du LET de Valoris à Texel Géosol inc., pour un montant forfaitaire de 61 520\$, taxes en sus, conformément aux documents contractuels conservés aux archives de la Régie. Il est également résolu d'autoriser M. Jean-François Sornin, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer tout document en lien avec l'autorisation de ce contrat.

Adopté

b) SD délégation de pouvoir fermeture cellule 5A et 5B – AO 2018-12 (document joint) ;

L'appel d'offres public 2018-12 – Fermeture des cellules 5A et 5B 2018 – Partie au LET de Valoris a été publié le 17 septembre 2018. L'octroi de ce mandat dans les meilleurs délais est indispensable pour que les travaux de recouvrement soient réalisés avant l'arrivée de la saison hivernale. Ces travaux de recouvrement sont nécessaires pour limiter la production d'eaux de lixiviation à stocker dans le bassin d'accumulation, le système de traitement étant en arrêt de novembre à avril.

Les soumissions doivent être ouvertes le mardi 9 octobre 2018. Selon l'estimation produite par WSP Canada inc., les coûts des travaux se chiffrent à 1 007 184\$, avant les taxes.

Afin de respecter l'échéancier du projet de recouvrement des cellules d'enfouissement 5A et 5B et éviter la réalisation des travaux en période hivernale, il est proposé que le directeur général de Valoris ait une délégation spéciale pour autoriser ce contrat de construction dès que la recommandation de WSP Canada inc. sera reçue.

Résolution 2018-10-04-0656

Proposé et résolu unanimement que M. Jean-François Sornin, directeur général et secrétaire-trésorier, ait une délégation de pouvoir spéciale pour autoriser le contrat des travaux de fermeture des cellules 5A et 5B du LET de Valoris afin de respecter l'échéancier prévu. Il est également résolu que M. Jean-François Sornin, directeur général et secrétaire-trésorier, soit autorisé à signer tout document en lien avec l'autorisation de ce contrat.

Adopté

c) SD délégation de pouvoir douches d'urgence centre de tri 2018-13 (document remis sur place) ;

Valoris a l'obligation d'installer des systèmes de douches d'urgence dans le centre de tri pour assurer la sécurité des employés en cas d'accident. Ces systèmes étaient prévus initialement dans le contrat de construction. Lors de l'entente conclue avec Gératek dans le cadre du litige, il a été entendu que Valoris procède progressivement à l'installation des systèmes de douches d'urgence en commençant par la ligne de tri CRD en exploitation.

L'appel d'offres sur invitation 2018-13 – Fourniture et installation de systèmes de douches d'urgence pour le centre de tri multimatières de Valoris a été publié le 21 septembre 2018. L'ouverture des soumissions doivent être ouvertes le mardi 9 octobre 2018. L'estimation des travaux faite par le directeur d'usine est estimée à 80 000\$.

Afin de se conformer et en considérant le délai, entre 5 et 6 mois, nécessaire pour la fabrication et la livraison des systèmes de douches d'urgence, il est proposé que M. Jean-François Sornin, directeur général de Valoris, ait une délégation spéciale pour autoriser le contrat dès que l'analyse des soumissions reçues est terminée.

Résolution 2018-10-04-0657

Proposé et résolu unanimement que M. Jean-François Sornin, directeur général et secrétaire-trésorier, ait une délégation de pouvoir spéciale pour autoriser le contrat de fourniture et installation des systèmes de douches d'urgence pour la ligne de tri CRD. Il est également résolu que M. Sornin soit autorisé à signer tout document en lien avec ce contrat.

Adopté

d) SD tarifs CRD – bardeaux, CRD déclassé (document joint) ;

Lors de la mise à jour de la grille de tarification pour le 1er janvier 2019, deux points n'avaient pas été abordés.

Résolution 2018-10-04-0658

Proposé et résolu unanimement d'accepter les changements suivants et de les incorporer à la grille de tarification au 1er janvier 2019 :

- bardeaux asphalte non trié : 75.00\$ / tonne
- bardeaux asphalte trié : 45.00\$ / tonne

- CRD déclassé : 150.00\$ / voyage

(Lorsqu'un voyage de CRD est déchargé sur le quai de réception CRD et que celui-ci est déclassé en déchets, peu importe que le client veuille repartir avec ou qu'il soit détourné vers l'enfouissement, c'est le tarif pour le recharger dans le camion.)

Adopté

e) SD financement temporaire règlement no 20 (document joint) ;

Le règlement d'emprunt no 20 pour la création d'un fonds de roulement a été approuvé par le Ministère.

Résolution 2018-09-27-0659

Proposé et résolu unanimement que M. Jean-François Sornin, secrétaire-trésorier de Valoris, soit autorisé à faire une demande de financement temporaire auprès de la caisse populaire des Hauts-Boisés pour le règlement no 20 et ce, pour un montant de 2 500 000\$.

Il est également résolu que M. Robert Roy, président et M. Jean-François Sornin, secrétaire-trésorier soient autorisés à signer tout document en lien avec cet emprunt.

Adopté

7) L.E.T. ;

a) Tonnage pour étude (document joint) ;

La moyenne annuelle de la quantité de déchets enfouis au cours des 5 dernières années et de 74 361 tonnes dont 80% proviennent de la MRC du Haut-Saint-François et de la Ville de Sherbrooke, les deux principaux membres de Valoris.

Selon les hypothèses qui ont été faites, pour continuer à répondre aux besoins de sa clientèle, soit ses membres et ses autres clients externes (environ 25 municipalités), Valoris souhaite considérer une capacité annuelle moyenne de 80 000 tonnes et un maximum de 99 500 tonnes pour son LET de Bury, et ce pour les 30 prochaines années.

Résolution 2018-10-04-0660

ATTENDU qu'avec l'étude de l'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Valoris, les partenaires doivent décider d'un tonnage annuel maximum.

Il est proposé et résolu unanimement que la Ville de Sherbrooke et la MRC du Haut-Saint-François autorise Valoris à enfouir un maximum de 99 500 tonnes par année.

Adopté

8) Affaires nouvelles ;

a) Démission Mme Annie Godbout ;

M. Steve Lussier, maire de Sherbrooke, a remis la lettre de démission de Mme Annie Godbout qui siégeait sur le conseil d'administration de Valoris. Une autre personne sera nommée pour prendre la place.

b) Entente Sherbrooke OEM ;

Valoris procédera au 1er des 2 versements pour les tests de performance et pour le reste du dossier les discussions continuent.

9) Date de la prochaine réunion ;

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 25 octobre 2018.

10) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 11h10.

M. Robert Roy, président

M. Jean-François Sornin, secrétaire-trésorier